**RAPPORT N° 251** 

# CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S): MME MARIE-PIERRE CALLET

#### **OBJET**

Palmarès de la Cuvée 2016 du Conseil Départemental

Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement Direction de l'Agriculture et des Territoires 122.75

### **PRESENTATION**

Lors du budget primitif, le Conseil Départemental a voté une enveloppe de 35 000 € destinée à l'organisation de la vingt-sixième édition de la Cuvée du Conseil Départemental.

### OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

La Cuvée du Conseil Départemental a été créée afin de soutenir l'activité viticole des Bouches-du-Rhône et surtout de participer à l'effort commun de promotion des vins d'appellation comme des vins à Indication Géographique Protégée (IGP) (anciennement vins de pays) dont la notoriété progresse.

Après plusieurs années difficiles, le secteur viticole connaît une relative embellie avec des cours orientés à la hausse. Néanmoins, le marché des vins à IGP comme celui des vins d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) reste fragile, même si dans notre département la production de vins rosés permet régulièrement de tirer les prix vers le haut.

Il est dès lors nécessaire de poursuivre les efforts de promotion entrepris à travers cette opération notamment.

Je vous rappelle que la sélection des producteurs qui souhaitent concourir est organisée avec l'appui technique de la Chambre d'agriculture et obéit à un règlement très précis qui a été, dès la création de la Cuvée du Conseil Départemental, validé par les services de l'Etat.

Le règlement intérieur, approuvé par la Commission Permanente du 25 mars 2016, précise notamment les conditions de publicité de l'opération, la procédure de sélection des produits et enfin les engagements du Conseil Départemental.

Bien entendu, l'anonymat des candidatures est garanti tout au long de la procédure.

Cette année, la sélection a concerné les productions suivantes :

- ✓ AOP Blanc de Cassis Millésime 2015.
- ✓ AOP Rouge Coteaux d'Aix-en-Provence ou Les Baux-de-Provence Millésime 2013, 2014 ou 2015,
- ✓ AOP Rosé Côtes de Provence et Côtes de Provence Sainte-Victoire Millésime 2015,
- ✓ IGP Rouge Millésime 2014 ou 2015,
- ✓ IGP Rosé Millésime 2015 (catégorie créée en 2016).

Au total 169 producteurs (caves coopératives et domaines privés) ont été consultés et 50 ont déposé leur candidature avec 75 échantillons présentés.

À l'issue de la pré-sélection des vins organisée le 22 avril 2016 sous l'égide de la Chambre d'agriculture, le jury s'est réuni au Conseil Départemental, sous la présidence de Madame Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental, le 24 mai dernier et a retenu un lauréat par catégorie.

Enfin, à l'issue de cette sélection, le Conseil Départemental passe commande de bouteilles de vins auprès de chaque producteur sélectionné, conformément au détail suivant :

## **CUVÉE DEPARTEMENTALE 2016**

### **COMMANDE DES VINS SÉLECTIONNÉS**

CATÉGORIE/LAUREAT/ VIN SÉLECTIONNÉ	NOMBRE DE BOUTEILLES	PRIX UNITAIRE T.T.C.	PRIX TARIFAIRE/ QUANTITÉ COMMANDÉE	MONTANT TOTAL
AOP Cassis Blanc - Millésime 2015  SCEA Domaine du Paternel M. Olivier SANTINI 11, route Pierre Imbert 13260 CASSIS	1 500	13,00 €	9,60 €	14 400,00 €
Vin sélectionné : Domaine Couronne de Charlemagne Vin biologique Millésime 2015 – AOP Cassis Blanc				
AOP Coteaux d'Aix et Les Baux-de- Provence Rouge - Millésime 2013, 2014 ou 2015				
Le Cellier d'Eguilles (Société Coopérative Agricole) M. Francis TAVERNIER (Président) 1, place Lucien Fauchier 13510 EGUILLES	1 002	5,80 €	5,80 €	5 811,60 €
<u>Vin sélectionné</u> : Le Sieur d'Eguilles Millésime 2015 – AOP Coteaux d'Aix				

CATÉGORIE/LAUREAT/ VIN SÉLECTIONNÉ	NOMBRE DE BOUTEILLES	PRIX UNITAIRE T.T.C.	PRIX TARIFAIRE/ QUANTITÉ COMMANDÉE	MONTANT TOTAL
AOP Côtes de Provence ou Côtes de Provence Sainte-Victoire Rosé -Millésime 2015  Domaine de l'ANTICAILLE M. Frédéric FERAUD 192 RD 57 13530 TRETS	900	10,50 €	8,50 €	7 650,00 €
Vin sélectionné : Domaine de l'ANTICAILLE Cuvée MAZURKA Millésime 2015 – AOP Côtes de Provence Sainte-Victoire				
IGP Rouge - Millésime 2014 ou 2015  Les Délices de Laure - Société Coopérative Agricole du Cellier de Laure 1, avenue Agricol Viala 13550 NOVES  Vin sélectionné: Cellier de Laure Merlot Millésime 2015 – IGP Alpilles	504	4,60 €	4,20 €	2 116,80 €
IGP Rosé – Millésime 2015  Domaine de l'ANTICAILLE M. Frédéric FERAUD  192 RD 57  13530 TRETS  Vin sélectionné: Domaine de l'ANTICAILLE Cuvée Swing Millésime 2015 – IGP Bouches-du-Rhône	504	6,50 €	4,85 €	2 444,40 €
TOTAL	4 410			32 422,80 €

### **INCIDENCE FINANCIERE**

N° programme	N° opération	Libellé	I.B.	N° AP	Engagement CP
25 008	À créer	Promotion Cuvée 13	011-928-60623-1	Hors AP	32 422,80 €

### **PROPOSITION**

Au vu des éléments qui précèdent, je vous invite, mes chers collègues, à prendre acte du palmarès 2016 de la Cuvée du Conseil départemental et vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL